

Trame de CCTP climatisation

Trame à adapter à chaque affaire : les clauses ci-dessous sont des exemples, à compléter avec les pièces du marché.

1 Objet et limites de prestation

Le présent lot comprend la fourniture, la pose et la mise en service des installations de climatisation décrites ci-après. Préciser les ouvrages exclus : alimentation électrique en amont de [organe de coupure], trémies, socles maçonnés. À adapter selon le découpage des lots.

2 Hypothèses de calcul

Indiquer les conditions intérieures à maintenir par type de local et les conditions extérieures de base retenues. Joindre la note de bilan thermique si elle existe. Ces données fixent la puissance des unités.

3 Groupes de production

Décrire le type de système (débit de réfrigérant variable, split, roof-top, groupe d'eau glacée), sa puissance et son emplacement. Préciser les supports : plots antivibratiles, châssis, reprise d'étanchéité à la charge de [lot].

4 Unités intérieures

Lister les unités par type (cassette, gainable, murale, console) et par local, avec puissance et niveau sonore maximal admis. Préciser les accessoires compris : grilles, pléniums, télécommandes.

5 Liaisons frigorifiques

Tube cuivre recuit isolé, boîtiers de dérivation, supports et fourreaux compris. Comptage au mètre linéaire par diamètre. Préciser la protection des liaisons en extérieur.

6 Évacuation des condensats

Réseau en PVC avec pente continue jusqu'au point de raccordement désigné. Pompe de relevage sous les unités qui ne peuvent pas évacuer par gravité. Préciser qui raccorde sur le réseau d'eaux usées.

7 Régulation et commandes

Télécommandes individuelles, commande centralisée et liaisons de bus. Préciser le report éventuel vers une gestion technique et la fourniture du protocole de communication.

8 Essais et mise en service

Essai d'étanchéité à l'azote, tirage au vide, charge complémentaire, mesures de fonctionnement par unité. Remise des procès-verbaux, du dossier des ouvrages exécutés et formation de l'exploitant.

Document fourni gratuitement par LM, le logiciel métré (logiciel-metre.fr). Il ne remplace ni le CCTP de l'affaire ni les textes qu'il cite. Version du 14 octobre 2026.